

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

### BTS - CESF - FCIL

### TARIFS 2019-2020

Tarifs donnés à titre indicatif sous réserve de modifications en Janvier 2019

## EXTERNE - DEMI-PENSIONNAIRE

MONTANT DES FRAIS	EXTERNE	DEMI-PENSIONNAIRE
Contribution des familles (tout trimestre commencé est dû)	660,00 €	660,00 €
Cotisation Enseignement Catholique	52,00 €	52,00 €
Droits d'inscription	182,00 €	182,00 €
Avance restauration*		70,00 €

\* Avance qui sera déduite en début d'année scolaire

## RESTAURATION

3 possibilités d'inscription pour la demi-pension vous sont proposées :

- **5,80 €** le repas pour les jours choisis à l'année
- **6,40 €** le repas pour une réservation au choix deux jours ouvrés\* à l'avance
- **7,00 €** le repas sans réservation

\*du lundi au vendredi

Abattement de 5% sur la **contribution totale** si 2 enfants inscrits dans le GROUPE ARCADES, et 7.5% si 3 enfants inscrits ou plus.